Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202848-20261102-DCM02112026-2-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/11/2026
Publication : 03/11/2026

République Française
Département de la Loire

Commune de Saint-Romain-la-Motte

Délibération du Conseil municipal
Séance publique ordinaire du
LUNDI 2 NOVEMBRE 2026
20 heures 00

OBJET :

02/11/2026 N°2

DÉSIGNATION DES ÉLUS MUNICIPAUX APPELÉS À SIÉGER LORS DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le Maire certifie :

1- que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite a été publiée sur le site internet de la commune le 03 novembre 2026.

2- Que le nombre des conseillers en exercice au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 14 membres présents, à savoir :

Présents : Laurette COLOMBET – Martine BESSEY – Michel PONCET – Aurélia MARTINS – Jérémy GAREL – Robert DUVERGER – Catherine ARTAUD – Gilles BERTHELOT – Sandrine SERVAJEAN – Christelle ROGUE – Damien GERBEL – Fabien MARCEL – Pierre-Emmanuel GONNELLI – Edwige KIRIEL
Absente excusée : Caroline DUPERRAY
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Catherine ARTAUD

DÉSIGNATION DES ÉLUS MUNICIPAUX APPELÉS À SIÉGER LORS DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que le Conseil communautaire a validé, lors de sa séance du 18 juin 2026, la liste des 4 commissions communautaires :

- **Commission Ressources et aménagement du territoire** : finances, commande publique, aménagement de l'espace, mutualisation, services aux communes et solidarités territoriales.
- **Commission Attractivité du territoire** : Culture, évènementiel, tourisme, sport et équipements structurants.
- **Commission Développement territorial** : Développement économique, cohésion sociale, santé, habitat et enfance-jeunesse.
- **Commission Transition écologique, Cadre de vie et Mobilité** : Mobilités, gestion des déchets, environnement, transition énergétique, adaptation climatique et cadre de vie.

Chaque commune est invitée à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour chacune de ces commissions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► **Décide** de désigner en qualité de délégués de la commune :

Commission Ressources et aménagement du territoire :

- Délégué titulaire : Robert DUVERGER
- Délégué suppléant : Gilles BERTHELOT

Commission Attractivité du territoire :

- Déléguée titulaire : Catherine ARTAUD
- Déléguée suppléante : Laurette COLOMBET

Commission Développement territorial :

- Déléguée titulaire : Sandrine SERVAJEAN
- Déléguée suppléante : Christelle ROGUE

Commission Transition écologique, Cadre de vie et Mobilité :

- Délégué titulaire : Fabien MARCEL
- Déléguée suppléante : Sandrine SERVAJEAN

Ont signé au registre Madame le Maire et la secrétaire de séance.

Le Maire,
Laurette COLOMBET

La secrétaire de séance,
Catherine ARTAUD

Publication en ligne le 03 NOV. 2026

MAIRIE DE ST-ROMAIN-LA-MOTTE
42 (Loire)

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.